

TABLEAUX DE SYNTHESE

CHAMPIONNATS COMBATS

Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Département	individuel			
	équipe			
Ligue	individuel			
	équipe			
Inter-région	individuel			
	équipe			
National	individuel			
	équipe			

COUPES COMBATS

Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Département	individuel	✓	✓	✓
	équipe			
Ligue	individuel	✓	✓	✓
	équipe			
Inter-région	individuel		✓	✓
	équipe			
Zones nord et sud	individuel			
	équipe			
National	individuel		✓	✓
	équipe			

SAISON 2008 2009

Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

✓	✓	✓	✓	
✓	✓	✓	✓	
		✓	✓	
			✓	
✓	✓	✓	✓	
		✓	✓	

SAISON 2008 2009

Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

✓	✓	✓		
Open International	✓	✓	✓	✓
		✓	✓	✓

CHAMPIONNATS

TECHNIQUES

Poussins 6 – 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Ligue	individuel			
	équipe			. Equipe
National	individuel			
	équipe			. Equipe

COUPES

TECHNIQUES

Poussins 6 – 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Département	individuel	✓	✓	✓
	équipe			
Ligue	individuel	✓	✓	✓
	équipe			
Inter-région	individuel		✓	✓
	équipe			
National	individuel		✓	✓
	équipe			. Equipe

COUPES

COMBINEES

Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Ligue	individuel		✓	✓
National	individuel			

SAISON 2008 2009

Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

✓	✓	✓	✓	
Avenir	Equipe Jeunes		✓	
✓	✓	✓	✓	
Avenir	Equipe Jeunes		✓	

SAISON 2008 2009

Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

✓	✓	✓	✓	
Avenir	Equipe Jeunes		✓	

SAISON 2008 2009

Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

✓	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	

Catégories d'âges				
Individuels	Mini poussins	Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
Masculins Féminines	nés après 2002	nés en 2001 - 2002	nés en 1999 - 2000	nés en 1997 - 1998
Equipes			Pupilles 8 - 9 ans	Equipe
Masculins Féminines			nés en 1999 2000	nés en 1997 1998

Catégories de poids				
	Mini poussins	Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
poids minimum	20	20	20	25
Féminines	-25	-25	-25	-30
	-30	-30	-30	-35
	-35	-35	-35	-40
	35 et +	-40	-40	-45
		40 et +	-45	-50
			45 et +	50 et +
poids minimum	20	20	20	25
Masculins	-25	-25	-25	-30
	-30	-30	-30	-35
	-35	-35	-35	-40
	-40	-40	-40	-45
	40 et +	-45	-45	-50
		45 et +	-50	-55
			50 et +	55 et +

Saison 2008 – 2009				
Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
nés en 1995 - 1996	nés en 1993 - 1994	nés en 1991 - 1992	1990 et avant	1988 1989 1990
Avenir	Equipe Jeunes		Séniors	Espoirs
nés en 1995 1996	nés en 1991 1992 1993 1994		1990 et avant	nés en 1988 1989 1990

Saison 2008 - 2009				
Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 - 20 ans
-40	-47	-48	-50	-50
-45	-54	-53	-55	-55
-50	54 et +	-59	-61	-61
-55	OPEN	59 et +	-68	-68
55 et +		OPEN	68 et +	68 et +
			OPEN	OPEN
-40				
-45	-52	-55	-60	-60
-50	-57	-61	-67	-67
-55	-63	-68	-75	-75
-60	-70	-76	-84	-84
-65	70 et +	76 et +	84 et +	84 et +
65 et +	OPEN	OPEN	OPEN	OPEN

Catégories d'âges des Vétérans			
Individuels	Vétérans 1 35 – 45 ans	Vétérans 2 46 – 55 ans	Vétérans 3 Plus de 55 ans
Masculins Féminines	nés entre 1963 et 1973	nés entre 1953 et 1962	nés en 1952 et avant

Catégories de poids			
	Vétérans 1 35 – 45 ans	Vétérans 2 46 – 55 ans	Vétérans 3 Plus de 55 ans
Féminines			
	-55	-55	-55
	-61	-61	-61
	-68	-68	-68
	68 et +	68 et +	68 et +
Masculins			
	-67	-67	-67
	-75	-75	-75
	-84	-84	-84
	84 et +	84 et +	84 et +

REGLEMENT DES COMPETITIONS

I – LES DIFFERENTS ACTEURS RÔLES ET RESPONSABILITES

1 – LE BUREAU – LE COMITE DIRECTEUR

- Valide les règlements de compétitions ;
- Valide les règlements d'arbitrage, en accord avec les règlements internationaux ;
- Valide les épreuves et le règlement spécifique en fonction des objectifs d'animation ;
- Attribue les sites de déroulement des coupes et championnats nationaux ;
- Détermine le Cahier des Charges à appliquer du début à la fin des compétitions ;
- Décide les prises en charge financières des compétiteurs.

2 – LE GROUPE DE PILOTAGE DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

- Etablit le calendrier pour validation au Comité Directeur (en juin) ;
- Assure la diffusion des informations réglementaires :
 - Convocation comprenant les horaires des compétitions.
 - Tableau d'inscriptions ;
 - Règlement de la compétition ;
 - Formulaire de demande de hors quota ;
 - Calendrier au Ministère pour le contrôle anti-dopage ;
- Constitue et conserve les dossiers des différentes compétitions nationales et Internationales.

3 – LES COMPETITEURS

Les compétiteurs doivent présenter à chaque compétition, que ce soit pour les coupes ou les championnats du département, de la ligue ou nationales les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif en cours de validité ;
- Deux timbres de licences minimum, dont celui de la saison en cours (collés sur le passeport) ;

- Leur certificat médical
- L'autorisation parentale pour les mineurs ;
- Un justificatif d'identité française ou un justificatif de naissance en France à partir de la catégorie MINIMES pour les championnats de département, de ligue, de l'Inter-Région et de France.

Les compétiteurs doivent respecter le code de l'Ethique.

Les compétiteurs doivent s'inscrire aux Compétitions par l'intermédiaire de leur Club.

4 – LES CLUBS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs :

- Pour les Championnats, à la Ligue d'appartenance, ou au Département si ce dernier organise des Championnats qualificatifs :
 - Inscriptions illimitées en individuel.
 - Inscription limitée à une seule équipe par Club.
- Pour les Coupes Nationales, au siège de la Fédération :
 - Inscriptions illimitées en individuel.
 - Inscription limitée à une seule équipe par Club.

Dans le but d'éviter les désistements abusifs et afin de gérer correctement les tableaux des compétitions, il est perçu un droit d'engagement aux Coupes de France Technique et Combats, Nationales ou Zone Nord / Sud. Cette mesure ne concerne pas les Compétitions nationales Enfants.

Ce droit d'engagement, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription :

- Inscriptions individuelles : 4 euros par participant, non remboursable.
- Inscription de l'équipe : 12 euros par équipe, non remboursable.

5 – LES DEPARTEMENTS

Les Départements doivent organiser les Championnats qualificatifs pour les Championnats de Ligues :

- Championnats Départementaux en Combats MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS. ;
- Compétitions Départementales Techniques et Combats des Poussins / Pupilles / Benjamins.

Les départements valident les demandes d'ENTENTES SPORTIVES, qui sont proposées par les Clubs qui n'ont pas la possibilité de présenter une équipe complète dans les compétitions départementales et jusqu'au niveau national.

6 – LES LIGUES

Les Ligues organisent les Championnats de Ligue qualificatifs pour les Inter-Régions (Combats) SENIORS et les Championnats de France MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS.

Elles organisent aussi les Compétitions des Poussins et des compétitions Pupilles / Benjamins qualificatives pour les Inter-Régions et les Coupes de France.

Les dossiers d'inscriptions aux Championnats de France sont envoyés par les Ligues au siège de la fédération et à la Ligue organisatrice pour les Inter-Régions.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Ces signatures valent engagement de leur part pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licences, certificat médical, etc.).

7 – LA DIRECTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Avant chaque compétition, un responsable administratif :

- Réceptionne les listings d'engagements des compétiteurs, envoyés soit par les Clubs (Coupes) soit par les Ligues (Championnats et compétition enfants).
- Enregistre les compétiteurs, établit les listes d'engagés.
- Procède au tirage au sort de chaque catégorie, en tenant compte des têtes de séries, en présence du Directeur du Haut Niveau et des équipes de France.
- Emmène à la compétition : les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle, et le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige.

Au cours de chaque compétition, un responsable fédéral désigné par le Comité Directeur :

- Assure le bon déroulement de la compétition, depuis le début de la pesée jusqu'à la fin du protocole.
- Représente la Fédération pour toute décision de conformité avec la réglementation des compétitions.
- Intervient pour prévenir et régler les éventuels conflits.
- Accueille les invités et les V.I.P.
- Dirige le protocole des remises de récompenses.
- Remet un Diplôme de Champion de France aux vainqueurs des Championnats.

Après chaque compétition, un responsable administratif :

- Constitue un dossier complet de la compétition.
- Envoie un exemplaire du dossier de la compétition aux Présidents des Ligues et Départements, au Comité Directeur, aux D.T.L., et au Pôle France à Montpellier.
- Fait procéder au remboursement des déplacements des compétiteurs pour les Ligues éloignées du lieu de la compétition. (Uniquement pour les championnats).
- Donne un exemplaire du dossier au DTN avec le tableau récapitulatif des indemnisations des Ligues.

8 – LE COMITE D'ORGANISATION SPORTIVE : (C.O.S.)

Assure le suivi du service de sécurité de l'accueil.

Assure la circulation des personnes en relation avec le service de sécurité, le responsable de l'arbitrage, le Directeur du Haut Niveau.

Assure la bonne tenue du public.

Gère les membres du COS. (Informatique, photocopieur, micro...).

Procède à l'affichage des listes de compétiteurs avant la compétition, et des tableaux au cours du déroulement des compétitions.

Pendant les compétitions, les compétiteurs n'ont pas accès aux tatamis avant leur passage, ils se préparent sur les aires d'échauffement qui leur sont attribuées. Lorsque leur passage est annoncé, les membres du COS les en informent.

9 – L'ARBITRAGE

Le responsable fédéral de l'arbitrage gère la compétition avec les arbitres qu'il a désignés. Un responsable de l'arbitrage peut assister au tirage au sort de chaque catégorie.

Les arbitres désignés supervisent en outre le contrôle des passeports, la régularité de la pesée et de l'inscription aux tableaux de compétitions.

10 – LE MEDICAL

La surveillance médicale est assurée par le(s) médecin(s) délégué(s) et convoqués par le médecin fédéral.

11 – LA COMMUNICATION

Les contacts avec la Presse, la diffusion des informations, sont assurés par le responsable de la Communication de la Fédération en collaboration avec le Secrétaire Général, le Directeur du Haut Niveau et le DTN.

Il met en relation les journalistes avec les autorités fédérales et les athlètes avant, pendant et après la compétition.

Le cas échéant, il assure la relation avec les équipes de réalisation TV, il rédige et transmet les communiqués de presse, convoque les photographes.

Il assure la fabrication d'affiches, la rédaction de documents de promotion, d'annonces presse, de messages radiophoniques...

II – LES COMPETITIONS REGLES GENERALES

1 – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE : phases qualificatives et finales

Championnats individuels Technique et Combat :

Les championnats se déroulent par élimination directe avec repêchages pour les 3èmes places. S'agissant de la catégorie OPEN, elle se déroule par élimination directe sans repêchage.

Ne peuvent y participer que les compétiteurs qui ont la nationalité française et sont en capacité de pouvoir être sélectionnés en Equipe de France pour représenter la France dans les compétitions internationales de référence, conformément aux termes des articles 20.1 et 20.3 de la réglementation de la WKF :

Extrait de la réglementation de la WKF - § 20.1

« Comme règle générale, si un compétiteur a représenté un pays dans une rencontre officielle de la WKF, il ne pourra pas représenter un autre pays aux Championnats du Monde »

Extrait de la réglementation de la WKF - § 20.3

« Un compétiteur ayant la double nationalité (une en vertu de la loi d'un pays, l'autre en vertu de la loi d'un autre pays), peut seulement représenter l'un ou l'autre des pays de son choix. Une fois que les deux pays ont été représentés, il faudra l'accord du Comité Exécutif de la WKF pour changer à nouveau ».

Pour participer, les compétiteurs doivent :

- avoir été sélectionnés dans les Championnats qualificatifs,
- ou, avoir fait l'objet d'une demande de hors quotas.

Championnats équipes Technique et Combat :

Pour faire partie d'une équipe, les compétiteurs doivent tous être licenciés pour la saison, dans le même Club, excepté pour les équipes des Ententes Sportives dûment validées.

Les compétiteurs n'ayant pas la nationalité française pourront participer dans certains Championnats.

Pour participer, l'équipe doit :

- avoir été sélectionnée dans les Championnats qualificatifs,
- être l'équipe Championne de France en titre.

Une seule équipe par Club peut participer dans une compétition.

Le Club de l'équipe Championne de France en titre ne peut pas présenter une autre équipe.

L'équipe Championne de France en titre est qualifiée d'office, sauf si elle participe au Championnat de Ligue.

2 – LES COUPES DE FRANCE

En individuel et en équipe :

Les coupes sont ouvertes à tous les licenciés de la F.F. KARATE, sans restriction de nationalité.

Sauf réglementation spécifique, les coupes se déroulent par élimination directe sans repêchages.

Une seule équipe par Club peut participer dans une compétition (excepté au niveau Ligue ou Département, où le nombre d'équipes par Club sera déterminé par l'organisateur).

3 – LES ENTENTES SPORTIVES

Des «Ententes Sportives» peuvent être constituées par les Clubs qui n'ont présenté aucune équipe en leur nom propre aux compétitions par équipe de la saison précédente et de la saison en cours.

Quand deux Clubs constituent une Entente Sportive, ils doivent rester sous cette formule pendant toute la saison, du niveau départemental au niveau National. Ils ne peuvent plus participer à une quelconque compétition par équipe autrement que pour l'Entente Sportive.

Les Ententes Sportives peuvent participer à tous les Championnats et Coupes, Techniques et Combats par équipe (excepté pour les Corpos).

Un Club ne peut faire partie que d'une seule Entente Sportive.

Pour constituer une Entente Sportive, il faut déposer une demande sur un formulaire officiel (voir annexe 1) au Comité Départemental, qui après contrôle, valide cette alliance pour la Saison 2008/2009. Les Clubs recevront ensuite un numéro correspondant à la création de l'Entente Sportive.

4 – LES COMPETITEURS ETRANGERS

Les compétiteurs licenciés mais n'ayant pas la nationalité française peuvent participer à toutes les Coupes en individuel ou en équipe, sans conditions particulières.

En outre, les compétiteurs n'ayant pas la nationalité française peuvent participer dans certains championnats en équipe, aux conditions suivantes :

Championnats Combats Seniors et Juniors équipes masculines :

- Deux participants maximum.
- Un seul compétiteur peut faire partie de l'équipe combattante.

Championnats Combats Seniors et Juniors équipes féminines :

- Une participante maximum.

Championnats Techniques équipes masculines et féminines :

- Un participant maximum.

Championnats de France des Ligues :

- Deux participants maximum dans les équipes Combats masculines.
- Une participante maximum dans les équipes Combats féminines.
- Un(e) participant(e) dans les équipes Kata/Technique.

Championnats de France CORPO équipes masculines :

- Un participant maximum.

5 – LES SURCLASSEMENTS

Les catégories d'âge sont déterminées pour la Saison Sportive.

COMBATS : Si le surclassement n'est pas autorisé de manière automatique et générale en individuel, les fiches de chaque compétition précisent les cas de surclassement autorisés. Par ailleurs, des surclassements nominatifs peuvent être autorisés à l'initiative de la DTN.

TECHNIQUE : En principe, aucun surclassement n'est autorisé en individuel, sauf à l'initiative de la DTN (se reporter aux fiches de chaque compétition).

Le surclassement est possible en équipe, dans les conditions suivantes :

- Equipes JEUNES composée de CADETS et de JUNIORS : Un/une seul(e) Minime peut être surclassé(e), mais ne peut pas faire partie d'une équipe AVENIR (Benjamin/Minime) en cas de compétition dans la même journée.
- Equipes SENIORS composée de SENIORS : Un/une seul(e) Junior, peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe JEUNES (Cadet/Junior) en cas de compétition dans la même journée.

6 – L'ENVOI DES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs :

- Pour les Championnats, à la Ligue d'appartenance, ou au Département si ce dernier organise des Championnats qualificatifs :
- Pour les Coupes Nationales, au siège de la Fédération :

Les dossiers d'inscriptions aux Championnats de France sont envoyés par les Ligues au siège de la fédération et à la Ligue organisatrice pour les Inter-Régions.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Ces signatures valent engagement de leur part pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licences, certificat médical, etc.).

III – LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT

1 – LES INSCRIPTIONS

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription. Cette date figure sur le programme et le dossier d'inscription de chaque compétition.

Tout compétiteur non licencié à cette date, ne pourra prétendre à participer à la compétition, même si sa demande de licence arrive entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.

Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Aucune inscription ne peut, sauf exception signalée, être prise sur place.

S'agissant du cas particulier des compétitions Départementales ou de Ligues pour lesquelles il n'y a pas de date limite d'inscriptions (parce qu'elles se font sur place), les compétiteurs ont l'obligation d'avoir leur licence enregistrée à la F.F.KARATE au moins cinq jours, avant la compétition. Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre participer à la compétition, même si sa demande de licence arrive pendant les cinq jours qui précèdent la compétition.

2 – LES QUALIFICATIONS

On ne peut participer à certaines compétitions qu'après s'être qualifié.
Les règles de qualification varient en fonction des compétitions.

Si un qualifié ne peut se rendre à la compétition, pour une raison quelconque, il ne peut pas être remplacé.

Un combattant qualifié dans une catégorie de poids ne peut pas changer de catégorie.

Cependant, si lors de la pesée, le poids d'un **POUSSIN**, d'un **PUPILLE**, d'un **BENJAMIN**, ou d'un **MINIME** ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné, il conviendra d'inscrire ce compétiteur dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

3 – LES HORS QUOTAS

Une dérogation aux règles de qualification existe au travers de la demande de hors quotas.

Les demandes de dérogation pour les hors quotas sont présentées par les Ligues sur le formulaire officiel (voir annexe 3), et transmises au Directeur du Haut Niveau qui décide ou non de les valider. Sur ce document officiel, la raison exceptionnelle de la demande doit être précisée.

Les demandes de hors quotas doivent parvenir au Pôle France à Montpellier une semaine au plus tard avant la compétition concernée.

4 – LE CONTROLE DES PASSEPORTS

La possession du passeport sportif est obligatoire.

Le contrôle des passeports est effectué sous le contrôle du responsable de la compétition.

Il doit contenir :

- les timbres de licences (collés sur le passeport),
- le certificat médical,
- l'autorisation parentale pour les mineurs,
- un justificatif d'identité française ou un justificatif de naissance en France à partir de la catégorie MINIMES pour les championnats de département, de ligue, de l'Inter-Région et de France.

Dans les compétitions individuelles : chaque compétiteur présente personnellement son passeport.

Dans les compétitions par équipes : le Capitaine présente tous les passeports de son équipe, ainsi qu'une feuille d'engagement prévue à cet effet, avec les noms de tous les compétiteurs composant cette équipe.

5 – LA PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle du responsable de la compétition, avec des balances étalonnées.

Dans les cas limites de poids, les compétiteurs (trices) pourront être pesés(es) en sous-vêtements.

Aucune tolérance de poids ne peut être accordée.

Le compétiteur doit avoir un poids inférieur ou égal au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit, et supérieur au poids de la catégorie précédente.

6 – LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Après les opérations du contrôle des passeports et de la pesée, les compétiteurs vont confirmer leur présence aux tables prévues à cet effet.

Seuls peuvent participer, les combattants inscrits sur les listes officielles des participants :

- Les listes envoyées par les Ligues pour les Championnats Nationaux.
- Les listes envoyées par les Ligues organisatrices des Inter-Régions.
- Les listes envoyées par les Clubs pour les Coupes Nationales.

7 – LES TENUES OFFICIELLES ET SPORTIVES

Tenues officielles

Pour tous les représentants fédéraux, les arbitres et les entraîneurs régionaux, la tenue officielle et le badge sont de rigueur.

Tenues sportives

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes / Plastron réversible bleu-rouge pour les compétiteurs Cadets / Plastron pour une combattante féminine Junior Sénior / Coquille pour un combattant masculin.

8 – COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS

Pendant les compétitions officielles Techniques ou Combats, les compétiteurs n'ont pas accès aux aires de compétition avant leur passage.

Les membres de la C.O.S. sont chargés d'aller informer les compétiteurs dans les aires d'échauffement qui leur ont été attribuées, que leur passage est annoncé.

Les compétiteurs ne peuvent rien emmener sur l'aire de compétition. (sac de sport, bouteille d'eau, etc.).

Lorsque les compétiteurs se présentent sur l'aire de compétition, ils doivent avoir la tenue conforme aux règlements.

LISTE DES COMPETITIONS

**CHAMPIONNAT de DEPARTEMENT - COMBATS
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

POUR LES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Les compétiteurs doivent obligatoirement avoir la nationalité française et être en capacité de pouvoir être sélectionnés en Equipe de France pour représenter la France dans les compétitions dites de référence, conformément aux termes des articles 20.1 et 20.3 de la réglementation de la WKF.

Il est impératif de présenter un justificatif d'identité française ou pour les mineurs, un justificatif de naissance en France

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.
Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats SENIORS masculins : 3 minutes.

Durée des combats des autres catégories : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

La seule participation aux Championnats de Départements permet la participation aux Championnats de Ligue sans qualification particulière.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS MINIMES

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour le Championnat de France.

Ils doivent se dérouler :

- au plus tôt 8 semaines avant le Championnat de France,
- au plus tard 3 semaines avant le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Départements.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements à la Ligue.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le Championnat de France.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS CADETS

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour le Championnat de France.

Ils doivent se dérouler :

- au plus tôt 8 semaines avant le Championnat de France,
- au plus tard 3 semaines avant le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Départements.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements à la Ligue.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le Championnat de France.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS JUNIORS

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour le Championnat de France.

Ils doivent se dérouler :

- au plus tôt 8 semaines avant le Championnat de France,
- au plus tard 3 semaines avant le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Départements.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements à la Ligue.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le Championnat de France.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS JUNIORS par EQUIPES

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour les Championnats de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Une seule équipe par Club ou Entente sportive peut y participer.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Le Club de l'équipe Championne de France en titre ne peut pas présenter une seconde équipe.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Le surclassement des cadets 2^{ème} année est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 2 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS :

Durée des combats hommes : 2 minutes. Durée des combats femmes : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux premières équipes des Championnats de Ligues sont qualifiées au Championnat de France.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS SENIORS

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour les QUARTS DE FINALE des Championnats de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Départements.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements à la Ligue.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes pour tous les combats.

Féminines : 2 minutes pour tous les combats.

QUALIFICATIONS

Les 8 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se déroulent dans les Inter-Régions composées de 3 ligues, soit : IR2 / IR4 / IR5.

Les 6 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se déroulent dans les Inter-Régions composées de 4 ligues, soit IR3 / IR6 / IR7.

Les 6 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se dérouleront dans l' Inter-Région IR1 (IDF).

Pour les DOM-TOM et la Corse : Les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues sont sélectionnés pour les Championnats de France directement.

CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS SENIORS par EQUIPES

Les Championnats de Ligue sont sélectifs pour le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Une seule équipe par Club ou Entente sportive peut y participer.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Le Club de l'équipe Championne de France en titre ne peut pas présenter une seconde équipe.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Juniors 2^{ème} année est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 2 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS :

Durée des combats hommes : 3 minutes.. Durée des combats femmes : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux premières équipes des Championnats de Ligues sont qualifiées au Championnat de France.

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS MINIMES

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Ligues et s'étant qualifiés, soit les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

DUREE DES COMBATS

2 minutes.

CATEGORIES DE POIDS

Si un minime dépasse le poids de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné, il change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE MINIME
ou
CHAMPIONNE DE FRANCE MINIME

<p style="text-align: center;">CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS CADETS</p>
--

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Ligues et s'étant qualifiés, soit les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

2 minutes.

<p style="text-align: center;">Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré</p>
--

<p style="text-align: center;">CHAMPION DE FRANCE CADET</p>
--

<p style="text-align: center;">ou</p>

<p style="text-align: center;">CHAMPIONNE DE FRANCE CADETTE</p>
--

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS JUNIORS

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Ligues et s'étant qualifiés, soit les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

2 minutes.

Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE JUNIOR

ou

CHAMPIONNE DE FRANCE JUNIOR

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS JUNIORS par EQUIPES

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Une seule équipe par Club ou Entente Sportive peut y participer.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Les deux premières équipes des Championnats de Ligues sont qualifiées au Championnat de France

L'équipe Championne de France en titre est qualifiée d'office, sauf si elle a participé au Championnat de Ligue.

Le Club de l'équipe championne de France en titre ne peut pas présenter une seconde équipe.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Le surclassement des cadets 2^{ème} année est autorisé

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 2 minutes. Durée des combats femmes : 2 minutes.

Chez les hommes et chez les femmes, l'équipe qui remporte la compétition est déclarée

CHAMPIONNE DE FRANCE JUNIOR

QUARTS DE FINALE (Inter-Régions) - COMBATS SENIORS

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des Ligues et s'étant qualifiés, soit :

- les 8 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se déroulent dans les Inter-Régions composées de 3 ligues, soit : IR2 / IR4 / IR5 ;

- les 6 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se déroulent dans les Inter-Régions composées de 4 ligues, soit : IR3 / IR6 / IR7.

- les 8 premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues, sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se dérouleront dans l'Inter-Région IR1 (IDF).

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DEDEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes pour tous les combats.

Féminines : 2 minutes pour tous les combats.

QUALIFICATIONS

*Sont sélectionnés pour les **Championnats de France Elite** :*

Les huit premiers de chaque catégorie du Quart de Finale de l'Inter-Région d'Ile de France, et les quatre premiers de chaque catégorie des Quarts de Finales des autres Inter-Régions.

*Sont sélectionnés pour les **Championnats de France Honneur** :*

Les compétiteurs classés de 9 à 16 dans chaque catégorie du Quart de Finale de l'Inter-Région de l'Ile de France, et ceux classés de 5 à 8 dans chaque catégorie des Quarts de Finales des autres Inter-Régions.

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS **SENIORS ELITE**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée aux compétiteurs ayant participé aux quarts de finale et s'étant qualifiés, soit :

- les huit premiers de chaque catégorie du Quart de Finale de l'Inter-Région de l'Ile de France ;
- les quatre premiers de chaque catégorie des Quarts de Finales des autres Inter-Régions.

La compétition est aussi réservée aux deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues de la Corse et des DOM TOM.

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DEDEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes pour tous les combats.

Féminines : 2 minutes pour tous les combats.

Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE ELITE

ou

CHAMPIONNE DE FRANCE ELITE

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS **SENIORS HONNEUR**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est réservée aux compétiteurs ayant participé aux quarts de finale et s'étant qualifiés, soit :

- les compétiteurs classés de 9 à 16 dans chaque catégorie du Quart de Finale de l'Inter-Région de l'Ile de France ;
- les compétiteurs classés de 5 à 8 dans chaque catégorie des Quarts de Finales des autres Inter-Régions.

La compétition est aussi réservée aux deux troisièmes de chaque catégorie des Championnats de Ligues de la Corse et des DOM TOM.

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe sans repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes pour tous les combats.

Féminines : 2 minutes pour tous les combats

Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE HONNEUR
ou
CHAMPIONNE DE FRANCE HONNEUR

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS SENIORS par EQUIPES

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Les deux premières équipes des Championnats de Ligues sont qualifiées au Championnat de France

Une seule équipe par Club ou Entente Sportive peut participer au Championnat de France.

L'équipe Championne de France en titre est qualifiée d'office, sauf si elle a participé au Championnat de Ligue. Le Club de l'équipe championne de France en titre ne peut pas présenter une seconde équipe.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Juniors 2^{ème} année est autorisé dans la catégorie des Seniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 3 minutes. Durée des combats femmes : 2 minutes.

Chez les hommes et chez les femmes, l'équipe qui remporte la compétition est déclarée

CHAMPIONNE DE FRANCE

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE - COMBATS ESPOIRS de moins de 21 ans Individuels et Équipes</p>
--

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros par participant, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement autorisé dans la compétition des individuels

En équipe le surclassement des juniors 2^{ème} année est autorisé

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 3 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

CHAMPIONNAT de FRANCE - COMBATS TECHNIQUE VETERANS

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés des catégories d'âge des vétérans, ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les inscriptions sont illimitées. Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs aux ligues qui les transmettent ensuite au siège de la fédération. Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement d'âge autorisé

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES:

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

COMBATS : Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 2 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes

TECHNIQUE : Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages.

Le Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours. A partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

La décision est prise aux drapeaux.

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE - COMBATS SENIORS</p>

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros par participant, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement d'âge autorisé

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe sans repêchage.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 3 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes.

COUPE de FRANCE - COMBATS SENIORS par EQUIPES

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.

Les inscriptions sont limitées à une seule équipe par Club ou par Entente sportive.

Un droit d'engagement non remboursable de 12 euros, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Juniors 2^{ème} année est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les équipes masculines comprennent 7 membres maximum dont 5 combattent.
Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

Les équipes féminines comprennent 4 membres maximum dont 3 combattent.
Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Le Capitaine de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 3 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE - COMBATS CADETS / JUNIORS</p>

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros par participant, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe sans repêchage.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 2 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes

COUPE de FRANCE - COMBATS JUNIORS par EQUIPES

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.

Les inscriptions sont limitées à une seule équipe par Club ou par Entente sportive.

Un droit d'engagement non remboursable de 12 euros, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Le surclassement des cadets 2^{ème} année est autorisé en équipes Juniors

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 2 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes

Les équipes masculines comprennent 5 membres.

Les équipes féminines comprennent 3 membres.

Au premier tour, l'équipe doit être complète.

Il n'y a pas de remplaçant.

Le Capitaine de l'équipe remettra avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs. Cet ordre doit respecter les poids des membres des équipes qui seront rangés du plus léger au plus lourd.

COUPES des ZONES NORD et SUD - COMBATS MINIMES / CADETS / JUNIORS

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs de la zone nord au siège de la fédération, et au pôle de Montpellier pour les clubs de la zone sud.

Les inscriptions sont illimitées mais un club ne peut participer qu'à une seule coupe de zone.

Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros par participant, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Pas de restriction de nationalité française

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Benjamins 2^{ème} année est autorisé en catégorie Minimes.

Le surclassement des Minimes 2^{ème} année est autorisé en catégorie Cadets.

Le surclassement des Cadets 2^{ème} année est autorisé en catégorie Juniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Chapitre III LES COMPETITIONS LE DEROULEMENT Paragraphe 7

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe sans repêchage.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats hommes : 2 minutes.

Durée des combats femmes : 2 minutes

<p style="text-align: center;">CHAMPIONNAT de LIGUE - TECHNIQUE MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS</p>
--

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les Ligues peuvent organiser des sélections dans les Départements et déterminer leurs quotas de sélections, après validation du DTN.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi, ceinture rouge et ceinture bleue.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé en individuel.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages.

Le Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours, à partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

La décision est prise aux drapeaux.

QUALIFICATIONS

<p><i>Les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues sont sélectionnés pour les championnats de France.</i></p>

**CHAMPIONNAT de LIGUE - TECHNIQUE par EQUIPES
BENJAMINS-MINIMES / CADETS-JUNIORS / SENIORS**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Une seule équipe par Club ou Entente sportive peut participer aux Championnats de Ligue.

Le Club de l'équipe Championne de France en titre ne peut pas présenter une seconde équipe.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Les équipes comprennent 3 membres masculins ou 3 membres féminins, avec possibilité d'un remplaçant maximum.

Equipes AVENIR : Comprenant 3 membres, BENJAMINS ou MINIMES.

Equipes JEUNES : Comprenant 3 membres, CADETS ou JUNIORS.

Un/une Minime, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe AVENIR (Benjamins/Minimes) en compétition le même jour.

Equipes SENIORS : Comprenant 3 membres SENIORS.

Un/une Junior, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe JEUNES (Cadets/Juniors) en compétition le même jour.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

La décision est prise aux drapeaux.

Les équipes doivent exécuter un Kata différent aux 4 premiers passages. A partir du 5^{ème} kata, l'équipe peut reprendre un des 4 katas exécutés lors des tours précédents.

Dans les finales et pour les troisièmes places, les deux équipes finalistes choisiront leur kata de la liste officielle. Elles présentent ensuite l'application en BUNKAI. La durée maximum du bunkai est de cinq minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux équipes finalistes sont qualifiées au Championnat de France.

CHAMPIONNAT de FRANCE - TECHNIQUE **MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues sont sélectionnés pour les championnats de France.

Y participent également les hors quotas dont la demande de dérogation a été validée par le Directeur du Haut Niveau.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi, ceinture rouge et ceinture bleue.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé en individuel.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages.

Le Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours. A partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

La décision est prise aux drapeaux.

Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE
ou
CHAMPIONNE DE FRANCE

CHAMPIONNAT de FRANCE - TECHNIQUE **Par EQUIPES** **BENJAMINS-MINIMES / CADETS-JUNIORS / SENIORS**

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Sont qualifiées les deux premières équipes des Championnats de Ligues.

L'équipe Championne de France en titre est qualifiée d'office, sauf si elle a fait le Championnat de Ligue.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

SURCLASSEMENT

Les équipes comprennent 3 membres masculins ou 3 membres féminins, avec possibilité d'un remplaçant maximum.

Equipes AVENIR : Comprenant 3 membres, BENJAMINS ou MINIMES.

Equipes JEUNES : Comprenant 3 membres, CADETS ou JUNIORS.

Un/une Minime, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe AVENIR (Benjamins/Minimes) en compétition le même jour.

Equipes SENIORS : Comprenant 3 membres SENIORS.

Un/une Junior, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe JEUNES (Cadets/Juniors) en compétition le même jour.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

La décision est prise aux drapeaux.

Les équipes doivent exécuter un Kata différent aux 4 premiers passages. A partir du 5^{ème} kata, l'équipe peut reprendre un des 4 katas exécutés lors des tours précédents.

Dans les finales et pour les troisièmes places, les deux équipes finalistes choisiront leur kata de la liste officielle. Elles présentent ensuite l'application en BUNKAI. La durée maximum du bunkai est de cinq minutes.

Dans chaque catégorie, l'équipe qui remporte la compétition est déclarée

CHAMPIONNE DE FRANCE

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE - TECHNIQUE MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS</p>

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la fédération.
Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 4 euros par participant, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi, ceinture rouge et ceinture bleue.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Chapitre II LES COMPETITIONS REGLES GENERALES Paragraphe 4

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe sans repêchage.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires.

Le Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours. A partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

La décision est prise aux drapeaux.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE - TECHNIQUE Par EQUIPES BENJAMINS-MINIMES / CADETS-JUNIORS / SENIORS</p>
--

AUTORISATION A PARTICIPER

La compétition est ouverte aux licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives.

Une seule équipe par Club ou Entente sportive peut participer aux Championnats de Ligue.

Un droit d'engagement non remboursable de 12 euros, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

PARTICIPATION DES ETRANGERS

Un(e) seul(e) compétiteur(trice) n'ayant pas la nationalité française pourra participer dans une équipe.

SURCLASSEMENT

Les équipes comprennent 3 membres masculins ou 3 membres féminins, avec possibilité d'un remplaçant maximum.

Equipes AVENIR : Comprenant 3 membres, BENJAMINS ou MINIMES.

Equipes JEUNES : Comprenant 3 membres, CADETS ou JUNIORS.

Un/une Minime, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe AVENIR (Benjamins/Minimes) en compétition le même jour.

Equipes SENIOR : Comprenant 3 membres SENIORS.

Un/une Junior, et un/une seul(e) peut être surclassé(e) mais ne peut pas faire partie d'une équipe JEUNES (Cadets/Juniors) en compétition le même jour.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe sans repêchage.

La décision est prise aux drapeaux.

Les équipes doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages mais, à partir du 5^{ème} kata, l'équipe peut reprendre un des 4 katas exécutés lors des tours précédents.

Dans les finales et pour les troisièmes places, les deux équipes finalistes choisiront leur kata de la liste officielle. Elles feront ensuite une démonstration de BUNKAI (applications du kata).

La durée maximum du bunkai est de cinq minutes.

COMPETITION DEPARTEMENTALE ENFANTS - COMBATS
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est ouverte à tous les enfants ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au Département.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Casque et plastron (prêtés).

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne peut-être accordée.

Un enfant qui dépasse le poids de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné doit changer de catégorie et être inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son poids au jour de la compétition.

COMPETITION

Pour les POUSSINS et PUPILLES :

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 1 minute 30 secondes.

Pour les BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE

POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

Les enfants qualifiés sont sélectionnés pour la Coupe de Ligue. Le quota est déterminé par la Ligue

COUPE de LIGUE ENFANTS - COMBATS
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est réservée aux sélectionnés des Compétitions des Départements :
Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements, à la Ligue.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Casque et plastron (prêtés)

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne peut-être accordée.

Un enfant qui dépasse le poids de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné doit changer de catégorie et être inscrit dans la catégorie de poids qui correspond exactement à son poids au jour de la compétition.

COMPETITION

Pour les POUSSINS et PUPILLES :

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 1 minute 30 secondes.

Pour les BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE

BENJAMINS :

Les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

Les 6 suivants (4 en IDF) sont sélectionnés pour Les compétitions des Inter-Régions.

PUPILLES :

Les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

Les 6 suivants (4 en IDF) sont sélectionnés pour les compétitions des Inter-Régions.

❶ Pas de qualification des poussins aux compétitions des Inter Régions

COUPE des INTER-REGIONS ENFANTS - COMBATS PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est réservée aux sélectionnés des Compétitions de Ligues :

BENJAMINS : les 2 troisièmes, les 2 cinquièmes et les 2 septièmes des Compétitions de Ligues. (les 2 troisièmes et les 2 cinquièmes pour l' IDF).

PUPILLES : les 2 troisièmes, les 2 cinquièmes et les 2 septièmes des Compétitions de Ligues. (les 2 troisièmes et les 2 cinquièmes pour l' IDF).

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES : Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Casque et plastron (prêtés)

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne peut-être accordée.

Un enfant qui dépasse le poids de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné doit changer de catégorie et être inscrit dans la catégorie de poids qui correspond exactement à son poids au jour de la compétition.

COMPETITION

PUPILLES

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

BENJAMINS : Les deux premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

PUPILLES : Les deux premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

COUPE de FRANCE ENFANTS - COMBATS PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est réservée à :

- tous les finalistes des catégories Pupilles et Benjamins (masculins et féminines) des Coupes de Ligues ;
- tous les finalistes des catégories Pupilles et Benjamins (masculins et féminines) des Coupes Inter Régions.

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues au siège fédéral.

Les résultats des Inter Régions sont envoyés par les Ligues organisatrices.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Casque et plastron (prêtés)

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne peut-être accordée.

Un enfant qui dépasse le poids de la catégorie dans laquelle il a été sélectionné doit changer de catégorie et être inscrit dans la catégorie de poids qui correspond exactement à son poids au jour de la compétition.

COMPETITION

PUPILLES

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Durée des combats : 2 minutes.

**COMPETITION DEPARTEMENTALE ENFANTS - TECHNIQUE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS**

REGLES GENERALES

La compétition est ouverte à tous les enfants ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs, au département.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue.

COMPETITION INDIVIDUELLE

La décision est prise aux drapeaux

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à chacun des 3 premiers tours.

Pour les tours suivants, les compétiteurs peuvent reprendre un des 3 katas exécutés lors des premiers tours. Mais aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} tours, les katas exécutés doivent être différents les uns des autres.

POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

SURCLASSEMENT : Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE

POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

Les enfants qualifiés sont sélectionnés pour la Coupe de Ligue. Le quota est déterminé par la Ligue.

Le quota du nombre de sélectionnés est déterminé par la Ligue.

COUPE de LIGUE ENFANTS - TECHNIQUE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est réservée aux sélectionnés des Compétitions des Départements.
Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements, à la Ligue.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue.

COMPETITION INDIVIDUELLE

La décision est prise aux drapeaux.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à chacun des 3 premiers tours.

Pour les tours suivants, les compétiteurs peuvent reprendre un des 3 katas exécutés lors des premiers tours. Mais aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} tours, les katas exécutés doivent être différents les uns des autres.

POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

SURCLASSEMENT : Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE

BENJAMINS : Les 4 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

Les 12 suivants (4 en IDF) sont sélectionnés pour la Coupe Inter Régions.

PUPILLES : Les 4 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

Les 12 suivants (4 en IDF) sont sélectionnés pour l'Inter Régions.

❶ Pas de qualification des poussins aux compétitions des Inter Régions

COUPE des INTER-REGIONS ENFANTS - TECHNIQUE PUPILLES / BENJAMINS

REGLES GENERALES

La compétition est réservée aux sélectionnés des Compétitions de Ligues :

BENJAMINS : du 5^{ème} au 16^{ème} (au 8^{ème} pour l' IDF) des Compétitions de Ligues.

PUPILLES : du 5^{ème} au 16^{ème} (au 8^{ème} pour l' IDF) des Compétitions de Ligues.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues, à la Ligue organisatrice de l'Inter Région.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue.

COMPETITION INDIVIDUELLE

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

La décision est prise aux drapeaux.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à chacun des 3 premiers tours.

Pour les tours suivants, les compétiteurs peuvent reprendre un des 3 katas exécutés lors des premiers tours. Mais aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} tours, les katas exécutés doivent être différents les uns des autres.

SURCLASSEMENT : Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE

BENJAMINS : Les deux premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

PUPILLES : Les deux premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France.

<p style="text-align: center;">COUPE de FRANCE ENFANTS - TECHNIQUE PUPILLES / BENJAMINS</p>
--

REGLES GENERALES

La compétition est réservée :

- Aux quatre premiers des catégories Pupilles (masculins et féminins) des Coupes de Ligues.
- Aux quatre premiers des catégories Benjamins (masculins et féminins) des Coupes de Ligues.
- Aux deux premiers des catégories Pupilles (masculins et féminins) des Inter Régions
- Aux deux premiers des catégories Benjamins (masculins et féminins) des Inter-Régions.

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues au siège fédéral à l'issue des Compétitions de Ligues.

Les résultats des Inter Régions sont envoyés par les Ligues organisatrices.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue.

COMPETITION INDIVIDUELLE

La décision est prise aux drapeaux.

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à chacun des 3 premiers tours.

Pour les tours suivants, les compétiteurs peuvent reprendre un des 3 katas exécutés lors des premiers tours. Mais aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} tours, les katas exécutés doivent être différents les uns des autres.

PUPILLES

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

BENJAMINS

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

<p style="text-align: center;">COUPE DE LIGUE COMBINEE ENFANTS TECHNIQUE / COMBATS PUPILLES / BENJAMINS / MINIMES</p>
--

REGLES GENERALES

La compétition est ouverte à tous les enfants ayant au minimum deux licences dont celle de la saison en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs, à la Ligue.

Les Ligues peuvent organiser des sélections dans les départements et déterminer leurs quotas.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Casque et plastron (prêtés)

COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{èmes} places.

Aucun surclassement autorisé.

A chaque tour :

Les compétiteurs aka et ao présentent simultanément le kata de leur choix.

A l'issue des démonstrations des katas, les accompagnateurs des enfants participent à l'équipement des enfants pour les combats.

Le vainqueur du kata débute donc le combat avec 2 points d'avance.

DUREE DES COMBATS

PUPILLES : 1 minute 30 secondes

BENJAMINS : 2 minutes

MINIMES : 2 minutes

COUPE de LIGUE COMBINEE
TECHNIQUE / COMBATS
CADETS / JUNIORS / SENIORS

REGLES GENERALES

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs, à la Ligue.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison en cours, sans restriction de nationalité.

Les Ligues peuvent organiser des sélections dans les départements et déterminer leurs quotas de sélections, après validation du DTN.

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Minimes 2^{ème} année est autorisé dans la catégorie des cadets.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

COMPETITION

Individuelle par catégories de poids et par équipes mixtes Seniors

- Technique suivi du Combat (Ippon Shobu).
- Par élimination directe avec repêchages pour les 3èmes places.
- Durée des combats : 2 minutes
- Le score maximum est de 3 points par combat.

Eliminatoires :

Les compétiteurs aka et ao présentent **simultanément** le kata imposé.

Le vainqueur du kata marque 1 point.

Aussitôt, les deux compétiteurs se mettent face à face et combattent.

½ **Finale et Finale** :

Katas libres exécutés **séparément** par aka et ao.

Le vainqueur du kata marque 1 point, et les compétiteurs se mettent face à face et combattent.

INDIVIDUELS MASCULINS :

Catégories de poids SENIORS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS : OPEN

Catégories de poids CADETS : - 57 kg / - 70 kg / + 70 kg

INDIVIDUELS FEMININES :

Catégories de poids SENIORS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS : OPEN

Catégories de poids CADETTES : – 54 kg / + 54 kg

EQUIPES SENIORS

Le surclassement des Juniors 2^{ème} année est autorisé.

Le nombre d'équipes par Club est déterminé par l'organisateur.

Les équipes mixtes comprennent 5 membres (3 masculins et 2 féminines).

Dont 3 combattent (2 masculins et 1 féminine) à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 membres (2 masculins et 1 féminine).

En équipe, les compétiteurs sont tous membres de l'équipe.

Il n'y a pas de remplaçant déterminé.

En cas d'égalité de Victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de Points marqués par les équipes.

En cas d'égalité de Victoires et de Points, la première équipe ayant deux victoires est déclarée vainqueur ; les équipes seront départagées de la façon suivante :

– Tirage au sort pour déterminer si c'est un combat ou un kata qui départagera.

– Si c'est un combat : Tirage au sort afin de déterminer si c'est une féminine ou un masculin qui combattra. (Les équipes choisissent le/la combattant(e)).

– Si c'est un kata : Les équipes choisissent le/la combattant(e). (un masculin peut être opposé à une féminine).

COUPE DE FRANCE COMBINEE
TECHNIQUE / COMBATS
CADETS / JUNIORS / SENIORS

REGLES GENERALES

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours, sans restriction de nationalité.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège fédéral.

Un droit d'engagement, réglé par le Club doit être joint au dossier d'inscription :

- Inscriptions individuelles illimitées : 4 euros par participant, non remboursable ;
- Inscription de l'équipe : 12 euros par équipe, non remboursable.

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Minimes 2^{ème} année est autorisé dans la catégorie des cadets.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

COMPETITION

Individuelle par catégories de poids et par équipes mixtes Seniors.

- Technique suivi du Combat (Ippon Shobu).
- Par élimination directe sans repêchages.
- Durée des combats : 2 minutes
- Le score maximum est de 3 points par combat.

Eliminatoires :

Les compétiteurs aka et ao présentent **simultanément** le kata imposé.

Le vainqueur du kata marque 1 point.

Aussitôt, les deux compétiteurs se mettent face à face et combattent.

½ **Finale et Finale** :

Katas libres exécutés **séparément** par aka et ao.

Le vainqueur du kata marque 1 point, et les compétiteurs se mettent face à face et combattent.

INDIVIDUELS MASCULINS :

Catégories de poids SENIORS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS : OPEN

Catégories de poids CADETS : - 57 kg / - 70 kg / + 70 kg

INDIVIDUELS FEMININES :

Catégories de poids SENIORS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS : OPEN

Catégories de poids CADETTES : – 54 kg / + 54 kg

EQUIPES SENIORS

Le surclassement des Juniors 2^{ème} année est autorisé.

Une seule équipe par Club peut participer à la Coupe.

Les équipes mixtes comprennent 5 membres (3 masculins et 2 féminines) dont 3 combattent (2 masculins et 1 féminine) à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 membres (2 masculins et 1 féminine).

En équipe, les compétiteurs sont tous membres de l'équipe.

Il n'y a pas de remplaçant déterminé.

En cas d'égalité de Victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de Points marqués par les équipes.

En cas d'égalité de Victoires et de Points, la première équipe ayant deux victoires est déclarée vainqueur ; les équipes seront départagées de la façon suivante :

- Tirage au sort pour déterminer si c'est un combat ou un kata qui départagera les équipes.
- Si c'est un combat : Tirage au sort afin de déterminer si c'est une féminine ou un masculin qui combattra. (Les équipes choisissent le/la combattant(e)).
- Si c'est un kata : Les équipes choisissent le/la combattant(e). (un masculin peut être opposé à une féminine).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES EQUIPES FEMININES ET MASCULINES

REGLES GENERALES

INSCRIPTIONS :

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues au siège fédéral.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Cette signature vaudra engagement de leur part, pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licences, certificat médical, etc.). Le compétiteur présentera alors au contrôle son passeport et sa pièce d'identité, pour que l'on puisse l'identifier.

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Juniors est autorisé en Kumité/Combat dans la catégorie des Seniors.

Le surclassement d'un cadet et/ou cadette est autorisé en Kata/Technique.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi, ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

PESEE

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

COMPOSITION DES EQUIPES

TECHNIQUE :

Les équipes masculines et féminines sont composées de 3 compétiteurs.

Les équipes masculines et féminines pourront comprendre au maximum 1 compétiteur n'ayant pas la nationalité française.

COMBATS :

EQUIPES MASCULINES : L'équipe est composée de 5 compétiteurs maximum.

EQUIPES FEMININES : L'équipe est composée de 5 compétitrices maximum.

L'équipe masculine pourra comprendre au maximum, 2 compétiteurs n'ayant pas la nationalité française.

L'équipe féminine pourra comprendre au maximum 2 compétitrices n'ayant pas la nationalité française.

Un qualifié inscrit à la compétition, mais ne pouvant s'y rendre, peut être remplacé avant le début de la compétition.

Un combattant inscrit dans une catégorie de poids ne pourra pas changer de catégorie, en cours de compétition.

La liste des compétiteurs sera figée au contrôle des passeports.

Les catégories sont les suivantes :

- Equipes masculines : – 60 / – 67 / – 75 / – 84 / + 84 soit 5 catégories,
- Equipes féminines : – 50 / – 55 / - 61 / - 68 / + 68 soit 5 catégories.

COMPETITION

TECHNIQUE :

Par élimination directe avec repêchages pour les 3^{èmes} places.

Les équipes Techniques n'auront pas à présenter de bunkai.

COMBATS :

- Les compétiteurs passent par catégorie de poids dans l'ordre croissant.
- Le temps des combats est de 2 minutes.
- Chaque combat gagné donne une Victoire à l'équipe.
- En cas d'égalité de points les équipes ne marquent rien.

RESULTATS

Le nombre de Victoires est comptabilisé.

En cas d'égalité de Victoires, le résultat est déterminé par le nombre de Points marqués par les équipes.

En cas d'égalité de Victoires et de Points des équipes Combat, on procède à un Tirage au sort pour déterminer la catégorie de poids du combat qui départagera les deux équipes.

COUPES DE FRANCE ZONES NORD / SUD KARATE JUTSU SENIORS

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés à la F.F. KARATE par les Clubs.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison en cours, sans restriction de nationalité.

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement autorisé

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi, Ceinture rouge et ceinture bleue, gants adaptés aux saisies.

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

COMPETITIONS INDIVIDUELS EN OPPOSITION

INDIVIDUELS MASCULINS

Catégories de poids : - 60 kg / - 70 kg / - 80 kg / - 90 kg +90 kg

INDIVIDUELLES FEMININES

Catégories de poids : - 55 kg / - 60 kg / - 65 kg / + 65 kg

COMPETITION

Il y a 2 chronomètres sur chaque table.

Elimination avec repêchages pour les 3ème places.

La compétition sera composée de 3 parties :

1 - COMBAT

2 - TECHNIQUES DE PREHENSION (debout)

3 - TECHNIQUES DE PREHENSION (sol)

DUREE DES COMBATS

Eliminatoires, repêchages et finales : 2 minutes temps plein.

QUALIFICATIONS

DANS CHAQUE CATEGORIE DE POIDS

Tous les PARTICIPANTS de chaque catégorie qui ont la Nationalité Française, sont sélectionnés pour les Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE KARATE JUTSU SENIORS

INSCRIPTIONS

La compétition est réservée uniquement aux PARTICIPANTS des Coupes Zones Nord et Sud.
Les compétiteurs doivent obligatoirement avoir la nationalité française.
Il est impératif de présenter une pièce nationale d'identité française.

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi, Ceinture rouge et ceinture bleue, gants adaptés aux saisies.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS EN OPPOSITION

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

INDIVIDUELS MASCULINS :

Catégories de poids : – 60 kg / – 70 kg / – 80 kg / – 90 kg +90 kg

INDIVIDUELLES FEMININES :

Catégories de poids : – 55 kg / – 60 kg / – 65 kg / + 65 kg

COMPETITION

Il y a 2 chronomètres sur chaque table.

Elimination avec repêchages pour les 3^{ème} places.

La compétition sera composée de 3 parties :

- 1 - COMBAT
- 2 - TECHNIQUES DE PREHENSION (debout)
- 3 - TECHNIQUES DE PREHENSION (sol)

DUREE DES COMBATS

Eliminatoires : 2 minutes temps plein. Finales et repêchages : 2 minutes temps plein.

COUPES de FRANCE ZONES NORD / SUD KARATE CONTACT

REGLES GENERALES : La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours, sans restriction de nationalité. Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs, à la F.F. KARATE.

Les inscriptions sont illimitées en individuel.

Un droit d'engagement, de 4 euros par participant, non remboursable est à joindre par le Club au dossier d'inscription.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES : Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protèges pieds / Casque / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement autorisé

PESEE : La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne sera accordée. Dans les cas limites de poids, les compétiteurs (trices) pourront être pesés(es) en sous-vêtements.

INDIVIDUELS MASCULINS

Catégories de poids SENIORS : - 60kg / - 65kg / - 70kg / - 75kg / - 80kg / - 85 kg / + 85kg

Catégories de poids JUNIORS : - 60kg / - 65kg / - 70kg / - 75kg / 80 Kg / + 80 Kg

Catégories de poids CADETS : - 60 kg / - 65 kg / - 70 kg / - 75 kg / + 75 kg

INDIVIDUELLES FEMININES

Catégories de poids SENIORS : - 53 kg / - 60 kg / - 65 kg / + 65 kg

Catégories de poids JUNIORS : - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg / + 60 kg

Catégories de poids CADETTES : - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg / + 60 kg

DUREE DES COMBATS

CADETS : 2 rounds de 1 minute 30 secondes - temps de repos de 1 minute

JUNIORS : Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute. Finale : 3 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute

SENIORS Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute. Finale : 3 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute

La décision est prise aux drapeaux.

QUALIFICATIONS

Tous les PARTICIPANTS de Nationalité Française, des catégories juniors et seniors, sont sélectionnés pour les Championnats de France.

CHAMPIONNAT de FRANCE KARATE CONTACT

REGLES GENERALES : La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison en cours à certaines conditions ci-dessous énumérées :
La compétition est réservée **uniquement** aux PARTICIPANTS des Coupes Zones Nord et Sud.

Les compétiteurs doivent obligatoirement avoir la nationalité française.
Il est impératif de présenter une pièce nationale d'identité française.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protèges pieds / Casque / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

SURCLASSEMENT

Pas de surclassement autorisé

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres.
Dans les cas limites de poids, les compétiteurs (trices) pourront être pesés(es) en sous-vêtements.
Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

COMPETITION

INDIVIDUELS MASCULINS

Catégories de poids SENIORS : - 60kg / - 65kg / - 70kg / - 75kg / - 80kg / - 85 kg / + 85kg
Catégories de poids JUNIORS : - 60kg / - 65kg / - 70kg / - 75kg / - 80kg / + 80 Kg

INDIVIDUELLES FEMININES

Catégories de poids SENIORS : - 53 kg / - 60 kg / - 65 kg / + 65 kg
Catégories de poids JUNIORS : - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg / + 60 kg

DUREE DES COMBATS

JUNIORS : Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute. Finale : 3 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute

SENIORS : Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute. Finale : 3 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute

La décision est prise aux drapeaux.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - TECHNIQUE SPORT ENTREPRISE

REGLES GENERALES

Les Championnats de Ligues sont sélectifs pour les Championnats de France.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues, à la F.F. KARATE.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Cette signature vaudra engagement de leur part, pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licence, certificat médical, etc.). Le compétiteur présentera alors au contrôle son passeport et sa pièce d'identité, pour que l'on puisse l'identifier.

Ne peuvent participer, en individuel ou en équipe, les athlètes ayant obtenu un podium national au cours de la saison sportive et de la saison précédente.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES : Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

NATIONALITE : Les compétiteurs doivent obligatoirement avoir la nationalité française.

Il est impératif de présenter une pièce nationale d'identité.

CATEGORIES : (Masculines/Féminines)

MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS

VETERANS : à partir de 40/50 ans jusqu'à 51/60 ans

QUALIFICATIONS :

- Les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues.
- Les horsquotas dont la demande de dérogation a été transmise et acceptée par le Responsable Sport Entreprise,.
- Si un qualifié ne peut se rendre à la compétition, pour une raison quelconque, il ne sera pas remplacé.

COMPETITION :

La décision est prise aux drapeaux.

Par élimination avec repêchages pour les 3^{ème} places.

La compétition commence par les Vétérans.

- Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages.
- A partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

COUPE DE FRANCE - TECHNIQUE SPORT ENTREPRISE

REGLES GENERALES

Les Coupes de Ligues sont sélectives pour la Coupe de France.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues, à la F.F. KARATE.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Cette signature vaudra engagement de leur part, pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licences, certificat médical, etc.). Le compétiteur présentera alors au contrôle son passeport et sa pièce d'identité, pour que l'on puisse l'identifier, mais le passeport pourra ne pas être automatiquement contrôlé.

Ne peuvent participer, en individuel ou en équipe, les athlètes ayant obtenu un podium national au cours de la saison sportive et de la saison précédente

La compétition est ouverte aux licenciés ayant la licence de la saison sportive en cours, sans restriction de nationalité.

Les compétiteurs doivent être adhérents d'un Club à l'appellation corporatif.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES : Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

COMPETITIONS INDIVIDUELLES

CATEGORIES : (Masculines/Féminines) Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

Poussin – Pupille – Benjamin

VETERANS : 61/70 ans - + 70 ans

QUALIFICATIONS :

– Les deux premiers de chaque catégorie des Coupes de Ligues.

– Les horsquotas dont la demande de dérogation a été transmise et acceptée par le Responsable Sport Entreprise,.

– Si un qualifié ne peut se rendre à la compétition, pour une raison quelconque, il ne sera pas remplacé.

COMPETITION

Le jugement se fera par système aux drapeaux.

Par élimination directe sans repêchages.

La compétition commence par les Vétérans.

– Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages.

– Le Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours, à partir du 6^{ème} tour, le compétiteur peut reprendre un des 5 katas exécutés lors des tours précédents.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - COMBATS SPORT ENTREPRISE

REGLES GENERALES

Les Championnats de Ligues sont sélectifs pour les Championnats de France.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues, à la F.F. KARATE.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Cette signature vaudra engagement de leur part, pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licence, certificat médical, etc.). Le compétiteur présentera alors au contrôle son passeport et sa pièce d'identité, pour que l'on puisse l'identifier.

Ne peuvent participer, en individuel ou en équipe, les athlètes ayant obtenu un podium national au cours de la saison sportive et de la saison précédente.

SURCLASSEMENT

Aucun surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

COMPETITION

Par élimination directe avec repêchage pour les 3^{ème} places.

La compétition commence par les Vétérans.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Les compétiteurs doivent obligatoirement avoir la nationalité française.

Il est impératif de présenter une pièce nationale d'identité française.

QUALIFICATIONS :

JUNIORS

SENIORS CEINTURES NOIRES : à partir du premier Dan.

VETERANS : à partir de 40/50 ans jusqu'à 51/60 ans.

– Les deux premiers de chaque catégorie des Championnats de Ligues.

– Les hors quotas dont la demande de a été transmise au Responsable Sport Entreprise, qui l'a acceptée.

Un combattant qualifié dans une catégorie de poids ne pourra pas changer de catégorie.

Un qualifié qui ne peut se rendre à la compétition ne peut pas être remplacé.

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres.

Dans les cas limites de poids, les compétiteurs (trices) pourront être pesés(es) en sous-vêtements.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

INDIVIDUELS MASCULINS:

VETERANS 40/50 ans : - 68 kg / - 78 kg / + 78 kg

VETERANS 51/60 ans : OPEN

Durée des combats JUNIORS : 2 minutes.

Durée des combats SENIORS : 3 minutes.

Durée des combats VETERANS : 3 minutes

INDIVIDUELS FEMININES :

VETERANS 40/50 ans : OPEN

VETERANS 51/60 ans : OPEN

Durée des combats JUNIORS : 2 minutes

Durée des combats SENIORS : 2 minutes.

Durée des combats VETERANS : 2 minutes

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

EQUIPES QUALIFIEES :

Sont qualifiées, les deux premières équipes des Championnats de Ligues :

- SENIORS, CEINTURES NOIRES Masculins

Une seule équipe par Club peut participer aux Championnats de France.

Les compétiteurs présenteront leur passeport sportif à la table officielle avant le début de la compétition.

Le Capitaine de l'équipe remettra avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs.

Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

EQUIPES MASCULINES :

Les équipes masculines comprennent 5 membres dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattants.

En équipe, les compétiteurs sont tous, membres de l'équipe.

Les compétiteurs n'ayant pas la nationalité française pourront participer dans les conditions suivantes :

- Un participant maximum.

Durée des combats SENIORS : 3 minutes.

COUPE DE FRANCE - COMBATS SPORT ENTREPRISE

REGLES GENERALES

Les Coupes de Ligues sont sélectives pour la Coupe de France.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Ligues, à la F.F. KARATE.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

La feuille d'engagement des compétiteurs sélectionnés doit être contresignée par le Président et le Directeur Technique de la Ligue. Cette signature vaudra engagement de leur part, pour certifier que tous les passeports sont bien en règle (licence, certificat médical, etc.). Le compétiteur présentera alors au contrôle son passeport et sa pièce d'identité, pour que l'on puisse l'identifier, mais le passeport pourra ne pas être automatiquement contrôlé.

Limite impérative de réception des feuilles d'engagement : 8 jours avant la compétition.

La compétition est ouverte aux licenciés ayant la licence de la saison sportive en cours, sans restriction de nationalité.

Les compétiteurs doivent être adhérents d'un Club à l'appellation corporatif.

Ne peuvent participer, en individuel ou en équipe, les athlètes ayant obtenu un podium national au cours de la saison sportive et de la saison précédente.

SURCLASSEMENT

Le surclassement des Juniors est autorisé dans la catégorie des Seniors.

Aucun autre surclassement n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines.

COMPETITION

Par élimination directe sans repêchages.

La compétition commence par les Vétérans.

COMPETITIONS INDIVIDUELLES

QUALIFICATIONS :

KYUS : jusqu'au 1^{er} kyu

VETERANS : 61/70 ans - + 70 ans

– Les deux premiers de chaque catégorie des Coupes de Ligues.

– Les hors sélections dont la demande de dérogation a été faite auprès du Responsable Sport Entreprise, et acceptée par ce dernier.

Un combattant qualifié dans une catégorie de poids ne pourra pas changer de catégorie.

Un qualifié qui ne peut se rendre à la compétition ne peut pas être remplacé.

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres.

Dans les cas limites de poids, les compétiteurs (trices) pourront être pesés(es) en sous-vêtements.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

INDIVIDUELS MASCULINS

SENIORS KYUS : - 60 kg / - 65 kg / - 70 kg / - 75 kg / - 80 kg / + 80 kg / OPEN

VETERANS 61/70 ans : OPEN

VETERANS + 70 ans : OPEN

Durée des combats SENIORS : 3 minutes.

Durée des combats VETERANS : 3 minutes

INDIVIDUELS FEMININES :

SENIORS KYUS : - 53 kg / - 60 kg / + 60 kg

VETERANS 61/70 ans : OPEN

VETERANS + 70 ans : OPEN

Durée des combats SENIORS : 2 minutes.

Durée des combats VETERANS : 2 minutes

COMPETITIONS PAR EQUIPES

EQUIPES QUALIFIEES :

Sont qualifiées, les deux premières équipes des Championnats de Ligues :

- SENIORS, KYUS Masculins

Une seule équipe par Club peut participer.

Les compétiteurs présenteront leur passeport sportif à la table officielle avant le début de la compétition.

Le Capitaine de l'équipe remettra avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom de ses compétiteurs.

Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

EQUIPES MASCULINES :

Les équipes masculines comprennent 5 membres dont 3 combattent.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattants.

En équipe, les compétiteurs sont tous, membres de l'équipe.

Durée des combats SENIORS : 3 minutes.

CHALLENGE NATIONAL BODY KARATE

REGLES GENERALES

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours, sans restriction de nationalité.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs, à la F.F. KARATE :

- Inscriptions illimitées en individuel,
- Inscription limitée à une seule équipe par Club.

Il y a un droit d'engagement réglé par le Club à joindre au dossier d'inscription :

- Inscriptions individuelles : 4 euros par participant, non remboursable.
- Inscription de l'équipe : 12 euros par équipe, non remboursable.

Limite impérative de réception des feuilles d'engagement : 8 jours avant la compétition.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Tenue blanche / Ceinture rouge et ceinture bleue.

SURCLASSEMENT

Le surclassement d'un(e) seul(e) Junior est autorisé dans une équipe Sénior.

COMPETITION

Le jugement se fera par système aux drapeaux

Par élimination directe sans repêchages.

Eliminatoires :

Enchaînement différent à chaque tour.

Connaître au minimum deux enchaînements.

COMPETITION INDIVIDUELLE

CATEGORIES :

Masculines : MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS

Féminines : MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS

DUREE :

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors : de 2 mn minimum à 3 mn maximum.

COMPETITION PAR EQUIPE

COMPOSITION DES EQUIPES

Equipe masculine : composée de 3 masculins ou 2 masculins et une féminine.

Equipe féminine : composée de 3 féminines ou 2 féminines et un masculin.

Catégorie JEUNE : Minimes / Cadets / Juniors

Catégorie SENIOR : Seniors

Les équipes comprennent 3 compétiteurs. Il n'y a pas de remplaçant.

Un compétiteur ne peut participer que dans une seule équipe.

Les compétiteurs formant une équipe doivent être licenciés dans le même Club.

L'équipe doit comprendre le même nombre de compétiteurs, du début à la fin de la compétition.

DUREE

de 2 mn minimum à 3 mn maximum.